



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Evaluation de l'AERES sur l'unité :

Etude des Ecosystèmes Profonds

EEP

sous tutelle des

établissements et organismes :

Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la

Mer





agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glaudes



Notation

À l'issue des visites de la campagne d'évaluation 2012-2013, les présidents des comités d'experts, réunis par groupes disciplinaires, ont procédé à la notation des unités de recherche relevant de leur groupe (et, le cas échéant, des équipes internes de ces unités). Cette notation (A+, A, B, C) a porté sur chacun des six critères définis par l'AERES.

NN (non noté) associé à un critère indique que celui-ci est sans objet pour le cas particulier de cette unité ou de cette équipe.

Critère 1 - C1 : Production et qualité scientifiques ;

Critère 2 - C2 : Rayonnement et attractivité académique ;

Critère 3 - C3 : Interaction avec l'environnement social, économique et culturel ;

Critère 4 - C4 : Organisation et vie de l'unité (ou de l'équipe) ;

Critère 5 - C5 : Implication dans la formation par la recherche ;

Critère 6 - C6 : Stratégie et projet à cinq ans.

Dans le cadre de cette notation, l'unité de recherche concernée par ce rapport a obtenu les notes suivantes.

- Notation de l'unité : **Etude des Ecosystèmes Profonds**

C1	C2	C3	C4	C5	C6
A	A+	A+	A	A	A



Rapport d'évaluation

Nom de l'unité :	Etude des Ecosystèmes Profonds
Acronyme de l'unité :	EEP
Label demandé :	Unité de recherche
N° actuel :	
Nom du directeur (2011-2012) :	Mme Joëlle GALERON
Nom du porteur de projet (2013-2017) :	Mme Jozée SARRADIN

Membres du comité d'experts

Président :	Mme Nadia AMEZIANE, Muséum national d'Histoire Naturelle, Paris
Experts :	M. Richard COSSON, Université de Nantes
	M. Anthony GREHAN, National University of Ireland, Galway, Irlande
	M. François LALIER, Université Paris VI, Roscoff
	Mme Aurélie TASIEMSKI, Université de Lille

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Claude MARANGES

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Jean ELLEGOET, Ifremer

M. Philippe GOULLETQUER, chargé des questions liées à la biodiversité marine et côtière au sein de la Direction Scientifique de l'Ifremer

M. Lionel LEMOINE, Directeur de département, Ifremer



1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité :

Le laboratoire des Ecosystèmes Profonds (LEP) constitue, depuis 2011, avec le laboratoire de Microbiologie des Environnements Extrêmes (LM2E), l'unité de recherche Etude des Ecosystèmes Profonds (EEP). Cette unité s'intègre, avec les unités de recherche Géosciences Marines et Recherche et Développement Technologiques, dans le département Ressources physiques et Ecosystèmes de fond de Mer (REM). Le LEP est une entité de taille relativement modeste constituée de 19 permanents soit 8 chercheurs qui assurent, entre autres, l'animation scientifique et qui sont assistés de 5 ingénieurs, 5 techniciens et 1 assistante administrative. Ce ratio chercheur / aide technique permet actuellement à l'équipe de répondre aux grands objectifs institutionnels qui sont «*connaître et caractériser la biodiversité marine pour mieux la protéger*» et «*favoriser une exploitation raisonnée des ressources minérales et énergétiques*». L'équipe se caractérise par sa pluridisciplinarité (essentiellement l'écologie, la génétique, la chimie et l'instrumentation), lui permettant d'être le seul laboratoire exclusivement dédié à l'écologie des écosystèmes profonds. Son important réseau de collaborations lui permet de répondre sur les cinq chantiers principaux que sont le Golfe de Gascogne, le Golfe de Guinée, la Ride Médio Atlantique, le Bassin de Guaymas et la Méditerranée, tout en lui conférant une visibilité internationale.

Le LEP est localisé sur le site de l'Ifremer de Plouzané.

Équipe de Direction :

M. Pierre-Marie SARRADIN, membre du LEP, est le responsable de l'unité de recherche EEP. Jusqu'en août 2012, Mme Joëlle GALERON était la responsable de LEP, depuis Mme Jozée SARRADIN a pris cette responsabilité.

De par sa récente restructuration, le changement de direction et le départ de plusieurs des membres du laboratoire parmi lesquels des membres « fondateurs », le LEP est en pleine phase de transition.

Nomenclature AERES :

SVE2_LS8



Effectifs de l'unité :

Effectifs de l'unité	Nombre au 31/12/2011	Nombre au 01/01/2013	2013-2017 Nombre de produisants du projet
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés			
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	8 (7,2 ETP)	7 (6,2 ETP)	7
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	11 (10,9 ETP)	9 (8,9 ETP)	
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)			
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	2 (2 ETP)		
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	4 (4 ETP)		
TOTAL N1 à N6	25 (24,2 ETP)	16 (15,1 ETP)	
Taux de producteurs	100 %		

Effectifs de l'unité	Nombre au 31/12/2011	Nombre au 01/01/2013
Doctorants	3	
Thèses soutenues	7	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité *	2	
Nombre d'HDR soutenues	3	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	3	2



2 • Appréciation sur l'unité

Points forts et possibilités liées au contexte :

De par ses productions scientifiques, son expertise, son réseau de collaboration, sa capacité opérationnelle et ses approches expérimentales et instrumentales, le LEP est sans conteste un laboratoire leader dans le domaine de l'écologie des écosystèmes profonds.

Le laboratoire fait preuve d'un rayonnement national et international avéré comme en atteste le réseau de collaborations et les nombreuses implications dans des projets et programmes de portée européenne ou internationale couvrant l'ensemble de ses thématiques (Hermes/Hermione, CoralFISH, Esonet/EMSO, In Deep...).

Compte tenu de son effectif encadrant, le LEP se caractérise par une activité de terrain exceptionnelle (2384 jours de mer répartis sur 22 campagnes hauturières dont 7 campagnes dirigées par le LEP).

Le LEP de par sa problématique scientifique et ses chantiers a un rôle opérationnel majeur au plan national pour répondre à une demande sociétale de plus en plus forte, l'océan profond s'ouvrant à des projets d'exploitation minière venant s'ajouter à un intérêt pétrolier déjà bien présent.

Compte tenu de ses obligations institutionnelles, le LEP se caractérise par une activité d'encadrement et de formation conséquente (9 thèses soutenues, 18 Masters).

Points à améliorer et risques liés au contexte :

Les nombreux départs déjà effectifs et attendus pour les prochaines années vont poser au laboratoire le problème crucial de sa perte d'expertise et de compétence dans les domaines de la taxonomie des organismes benthiques, de la génétique des populations et de la chimie sans lesquelles ses missions ne pourront plus être assurées dans son mode actuel de fonctionnement pluridisciplinaire.

Le LEP, afin de mener à bien ses objectifs, a fonctionné avec 147 mois de CDD, soit plus de 12 ETP. L'équipe peut être fragilisée si cette politique d'emplois s'arrête d'autant que la demande sociétale en relation notamment avec la prospection minière risque d'augmenter dans le futur.

La période de transition que vit actuellement le LEP avec de nouveaux arrivants, une nouvelle direction et le départ de membres à forte carrure internationale implique des efforts de consolidation des ressources humaines (RH) afin que la visibilité du LEP ne soit pas amoindrie au niveau national et international. Sans ces efforts, et avec une charge d'animation scientifique et administrative croissante, la capacité de production scientifique et d'expertise de l'équipe risque de diminuer.

A l'heure actuelle, il existe un certain manque de lisibilité quant au rôle précis de l'équipe vis-à-vis des attentes de la société. Le LEP est à l'interface entre les écosystèmes et la prospection minière, et le rôle de chacun des acteurs en présence serait à bien délimité pour éviter toute dérive (le LEP devenant fournisseur de données) et toute confusion quant aux résultats attendus.

Recommandations :

Le LEP doit se positionner au sein de la communauté scientifique pour garder son rôle de leader et harmoniser les actions des différentes équipes scientifiques afin d'appréhender par la valorisation de ses données le fonctionnement et la caractérisation des écosystèmes profonds. S'il doit fournir aux différents acteurs un état des lieux des écosystèmes profonds lequel permettra de réaliser des études d'impacts et aidera à la gestion et à la conservation de ces zones dans un contexte d'exploitation, il faut veiller à ce qu'il ne devienne pas un cabinet d'études.

Afin d'assurer l'équilibre pluridisciplinaire des compétences du LEP, garant de son rôle de leader en écologie benthique profonde et sur lequel s'appuie son expertise, le comité recommande de consolider le potentiel humain en génétique des populations et en chimie.

Le laboratoire va devoir néanmoins maintenir l'équilibre existant entre collaborations internes (autres unités de l'Ifremer) et externes (nationales et internationales) et compétences développées au sein de l'équipe, d'autant plus si le nombre de chantiers ne décroît pas. Face à une demande sociétale de plus en plus forte, la gouvernance du laboratoire est bien consciente qu'il n'aura pas la taille critique suffisante pour remplir tous les objectifs affichés.



Une formalisation des liens avec l'Unité Géosciences Marines, et en particulier avec les laboratoires Environnements Sédimentaires et Géochimie et Métallogénie afin de promouvoir des échanges d'informations réguliers serait souhaitable pour une meilleure valorisation des données.

Par exemple, la perte d'expertise dans le domaine de la taxonomie des organismes benthiques profonds, due aux récents départs, pourrait rapidement devenir un handicap pour la caractérisation des écosystèmes. Il est à noter que le LEP a développé une expertise de barcoding afin de répondre pour partie à ces problématiques taxonomiques. Même si la taxonomie n'est pas le cœur de métier de l'Ifremer, la réflexion initiée à l'échelle nationale avec les principaux acteurs du domaine doit être renforcée afin de proposer des solutions à l'érosion de cette discipline.

Enfin, le comité encourage vivement les membres de l'unité à essayer de publier leurs travaux, notamment les plus novateurs ou ceux ayant une portée plus large, dans des revues plus généralistes (non marines) afin d'augmenter encore leur impact et leur visibilité au sein de la communauté scientifique. Le comité a bien noté l'effort fourni quant à l'obtention des HDR mais souligne cependant la nécessité de poursuivre cet effort dans le contexte actuel des départs et/ou de mouvements (interne et externe) de personnel.



3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

Il est à noter un nombre de publications de rang A élevé qui s'explique en partie par l'important réseau de collaborateurs développé par l'unité. Pour autant, chaque publiant de l'unité possède un excellent dynamisme scientifique qui se traduit par une bonne activité de publications voire même une forte activité pour certains membres. A noter que le nombre de publications de rang A a augmenté de façon significative depuis la précédente évaluation, plus de 38%. Tous les membres de l'unité (chercheurs, ingénieurs, techniciens, post-doctorants et doctorants) contribuent non seulement à l'activité scientifique mais également à celle de l'expertise et sont impliqués dans la production scientifique. La qualité scientifique des travaux de l'équipe se traduit par le bon référencement des revues et le nombre de citations faites par les équipes internationales développant les mêmes thématiques.

Parallèlement à ces publications de rang A, un nombre non négligeable de rapports a été rédigé par les membres de l'unité, résultat de leurs fortes activités opérationnelles et de leur implication dans plusieurs instances scientifiques nationales ou internationales. De plus, la majorité des membres de l'unité a publié un ou des chapitres d'ouvrages en collaboration avec leurs homologues internationaux.

Les revues choisies pour publication sont excellentes dans le domaine (marin et/ou écologie), cependant certains travaux pour lesquels l'unité est leader mériteraient une plus large diffusion dans la communauté scientifique, tels que la transposition dans le domaine de la biogéographie de méthodes habituellement développées en génétique (ex. de la construction de réseaux).

Le comité regrette juste que soient insérées dans le rapport les publications des nouveaux arrivants issues de travaux antérieurs à leur intégration dans l'unité, l'activité scientifique stricte de l'unité étant plus que satisfaisante.

L'unité possède un savoir-faire unique en terme de plateformes technologiques que sont l'instrumentalisation, les observatoires profonds et l'organisation de campagnes hauturières en milieux profonds. De plus, elle est l'instigatrice de la base de données BIOCEAN et alimente de façon conséquente les collections tant au niveau de l'imagerie que des spécimens récoltés. Ces activités, au bénéfice d'une communauté élargie, sont à souligner.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

A l'échelle d'une équipe de huit chercheurs, une forte implication aussi bien en termes de responsabilités scientifiques, comme en attestent les nombreuses participations aux comités de pilotage et/ou à la coordination scientifique de projets et programmes que ce soit au niveau national (Labex Mer, Groupement de Recherche (GdR) Marco, projets soutenus par l'Agence National de la Recherche (ANR) : Deep-Oases et Congolobe) et international (Hermes/Hermione, CoralFISH, Esonet, Momar, Census of Marine Life (Comarge, Chess et la suite - In Deep)), qu'en termes d'expertise (ISA (International Seabed Authority), ICES-WGDEC/WGMHM (International Council for the Exploration of the Sea - Working Group on Deep-water Ecology/Working Group on Marine Habitat Mapping), DCSMM (Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin) leur confère un rayonnement national et international.

Leur forte expertise en instrumentalisation (ex. CALMAR (Chambre Autonome Légère MAnipulable par le ROV), microprofileur *in situ*, débitmètre *in situ*, module Tempo...) ainsi que leur forte capacité opérationnelle à la mer (organisation de sept campagnes au cours de ce contrat) renforcent leur rayonnement national et international.

L'attractivité scientifique et d'expertise de l'équipe leur a permis, entre autre, d'organiser un atelier dédié à la reconnaissance taxonomique des coraux à partir de la vidéo avec la participation de tous les spécialistes mondiaux du groupe.

Les collaborations avec les autres laboratoires sont suivies tant au niveau national, avec un rôle central dans le GdR Ecchis, qu'au niveau international. Il faut souligner les liens forts avec les allemands sur la thématique des suintements froids (MPI (Max-Planck-Institut fuer Marine Mikrobiologie) Bremen, AWI (The Alfred Wegener Institute)), les irlandais (NUI (National University of Ireland) Galway) pour les coraux profonds (CoralFISH), le Portugal (Marine Research Institute (IMAR) of the University of the Azores) pour les sites hydrothermaux du Médio-Atlantique nord, ou encore le Canada pour l'aspect Observatoire (Neptune).



Deux membres du laboratoire ont obtenu au cours de ce contrat, des distinctions honorifiques (légion d'honneur et prix d'Excellence de l'Université de Québec) attestant ainsi de la renommée nationale et internationale de l'équipe.

Le comité s'étonne du très faible nombre d'invitations sur la période de référence : seulement 4, et d'un seul membre, pour une période de 5 ans ? Il doit s'agir d'un oubli.

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

De par l'intérêt croissant que suscitent les ressources minérales, énergétiques et biologiques des milieux profonds, un important partenariat s'est développé avec les acteurs industriels (Total, consortium Futuna) et les institutions publiques (Agence des Aires Marines Protégées, ISA). Ce partenariat et les recherches afférentes justifient pleinement l'appartenance du laboratoire à l'institut Carnot-Ifremer Edrome mais amène l'équipe à se questionner sur l'ampleur que pourrait prendre de telles études d'impacts et sur leur capacité à y répondre au détriment d'une recherche amont plus fondamentale.

Le laboratoire a la capacité de maintenir et de gérer ces partenariats sur le long terme ; ainsi le partenariat avec Total basé sur les impacts potentiels de l'exploitation pétrolière a été initié il y a plus de 20 ans.

L'implication du laboratoire dans la diffusion des connaissances vers un grand public très curieux des « grands fonds », est très forte et se traduit par de nombreuses conférences, articles de vulgarisation, interventions dans les médias (télévision, radio), et par une politique de développement de sites web sur chaque campagne hauturière. Cette facette des activités a sans doute culminé au cours du contrat écoulé avec la mise en place d'une exposition permanente de faune profonde vivante, en collaboration avec Oceanopolis (Brest) et l'UPMC (Université Pierre et Marie Curie, Paris).

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

De par sa petite taille, le laboratoire discute de façon collégiale les décisions budgétaires et scientifiques ainsi que les attributions de postes et de sujets de thèse et de master. Il fonctionne sur des projets mutualisés et le recentrage de l'unité sur un choix stratégique de chantiers permet aux chercheurs de monter des campagnes communes.

Après une période perturbée par de nombreux mouvements de personnels qui s'est achevée par une restructuration à l'échelle de l'Ifremer en 2011, la nouvelle direction a réinstaurée la tenue d'une réunion de laboratoire hebdomadaire ainsi que celle d'un café scientifique ouvert à tous, en interne et au-delà. Cette démarche est appréciée par l'ensemble des personnels. Un effort d'animation scientifique au niveau du département est cependant souhaité pour élargir la vision des projets que peuvent avoir les membres du laboratoire et favoriser des opportunités de collaborations. Ce n'est pas le cas au niveau de l'unité de Recherche : une étroite collaboration existe avec le laboratoire de Microbiologie des Environnements Extrêmes qui se traduit non seulement par des chantiers communs mais également par une mutualisation non seulement du personnel mais également des plateformes techniques. Cette mutualisation est favorisée par la proximité spatiale des deux laboratoires.

L'audition des différentes catégories de personnel du LEP révèle principalement (i) une inquiétude des chercheurs face à la croissance constante des responsabilités administratives et scientifiques (notamment la recherche de ressources financières) ; (ii) une satisfaction du reste des personnels de cette unité, (iii) l'inquiétude de certain personnel sur la réduction de la compétence du secteur chimie et (iv) le regret de l'absence d'animation scientifique à l'échelle du département.



Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

Le LEP a fait un effort louable en termes d'enseignement, lequel n'est pas dans ses obligations institutionnelles, en créant une unité d'enseignement (UE) dans le Master 2 « Sciences de la mer et du littoral » à l'IUEM (Institut Universitaire Européen de la Mer) . Cette UE permet de sensibiliser les étudiants de Master et se révèle ainsi un bon investissement pour recruter les étudiants en stage. Cette équipe se caractérise par un dynamisme d'encadrement remarquable puisque que pour huit chercheurs, au cours de la période quadriennale évaluée, ce sont 13 doctorants principalement affectés à l'Ecole Doctorale des Sciences de la Mer (dont 7 thèses soutenues, 4 en cours et 2 abandons), 5 post-doctorants et 31 stagiaires qui ont été formés. Il est à noter que même les thèses abandonnées ont été valorisées par des articles. Le LEP attire ainsi des doctorants et post-doctorants aussi bien français qu'étrangers.

Même si trois HDR ont été soutenues au cours de ce dernier contrat, leur nombre risque d'être rapidement limitant au niveau du laboratoire compte tenu des départs avérés et prévus à courte échéance. Au moins deux chercheurs semblent être en mesure d'obtenir ce diplôme.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

Le projet est original au niveau national et international puisque c'est le seul laboratoire qui se consacre exclusivement à l'écologie des écosystèmes profonds et à l'intégration des séries temporelles avec une approche multidisciplinaire. Sur les quatre points déclinés, des propositions d'améliorations et d'ouverture ont été faites afin de mener une réflexion sur l'hétérogénéité des habitats et arriver à une comparaison inter écosystèmes. La demande sociétale de plus en plus forte a bien été intégrée dans la réflexion scientifique tout en veillant à ne pas se substituer à un bureau d'études. Le projet est dans la continuité des recherches abordées par l'équipe en intégrant à l'approche purement descriptive une analyse des processus à des fins de modélisation. Cette modélisation, outre l'aspect fondamental de la compréhension de la structure et des fonctionnements de ces écosystèmes sera un outil indispensable aux gestionnaires de ces zones souvent à fort intérêt économique ainsi qu'aux études d'impacts. Ce projet s'appuie sur les capacités opérationnelles des campagnes hauturières (caractère d'excellence) et sur un bon réseau de collaborations tant au niveau régional (Labex Mer), national (GdR Marco, réseau Biologie des Ecosystèmes Chimiosynthétiques Profonds), européen (CoralFISH, Momar, Midas), international (Neptune, INDEEP (International network for scientific investigation of deep-sea ecosystems)).

Le laboratoire est lucide quant à ses forces et ses faiblesses comme en témoigne la pertinence des remarques de l'analyse SWOT.



4 • Déroulement de la visite

Date de la visite :

Début : 28 novembre 2012 à 8h30

Fin : 28 novembre 2012 à 18h30

Lieu de la visite : Plouzané

Institution : Ifremer

Adresse: BP 70, 29280 Plouzané

Déroulement ou programme de visite :

- 8h30- 9h00 : briefing du comité (comité, délégué AERES)
- 9h00- 12h00 : séance plénière
- 12h-12h30 : rencontre avec les scientifiques (Scientifiques sans directeur d'unité, comité, délégué AERES)
- 12h30-13h30 : déjeuner
- 13h30-14h : rencontre avec les personnels techniques et administratifs (Personnels, comité, délégué AERES)
- 14h-14h30 : rencontre avec les doctorants et post-doctorants (doctorants, comité, délégué AERES)
- 14h30-15h00 : rencontre avec la tutelle (tutelle, comité, délégué AERES)
- 15h-15h30 : discussion avec l'équipe de direction (équipe de direction, comité, délégué AERES)
- 15h30-17h30 : huis-clos, rédaction du rapport (comité, délégué AERES).

Points particuliers à mentionner :

Les échanges lors de la visite ont été constructifs et se sont déroulés dans une ambiance agréable. Le comité a particulièrement apprécié la présentation orale du bilan ainsi que celles du projet construites autour d'un questionnement scientifique dans lequel ont été intégrés des exemples précis choisis parmi les différents chantiers, montrant ainsi la cohérence des thématiques développées au sein de l'unité.

Suite aux différentes contraintes de disponibilité, seuls cinq des huit chercheurs étaient présents. Le comité a été également sensible à l'enthousiasme et à la motivation des personnels, et plus spécialement à ceux des ingénieurs, techniciens, doctorants et post-doctorants.

Le Comité tient à souligner la qualité de l'accueil qui lui a été réservé ainsi que de la très grande disponibilité et implication des membres du laboratoire.



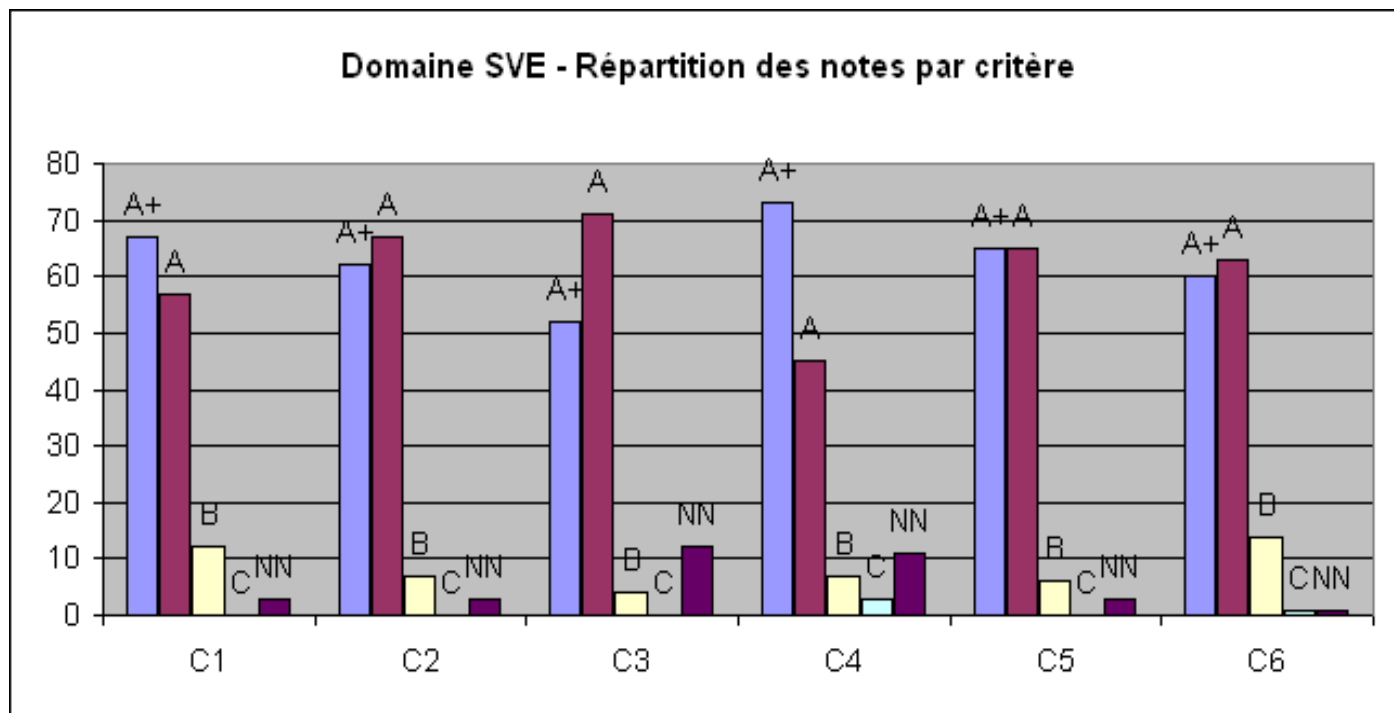
5 • Statistiques par domaines : SVE au 10/06/2013

Notes

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	67	62	52	73	65	60
A	57	67	71	45	65	63
B	12	7	4	7	6	14
C	0	0	0	3	0	1
Non Noté	3	3	12	11	3	1

Pourcentages

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	48%	45%	37%	53%	47%	43%
A	41%	48%	51%	32%	47%	45%
B	9%	5%	3%	5%	4%	10%
C	0%	0%	0%	2%	0%	1%
Non Noté	2%	2%	9%	8%	2%	1%





6 • Observations générales des tutelles



Ifremer

N/Réf. : DS-2013-

V/Réf. : S2PUR140005275 –
Etude des Ecosystèmes Profonds –
0922262J

A l'attention de Madame Nathalie
DOSPITAL
Déléguée Administrative
Section des Unités
AERES

Issy-les-Moulineaux, le 5 mars 2013

Madame,

Veillez trouver ci-après les observations de portée générale concernant le rapport d'évaluation de l'unité « Etude des Ecosystèmes Profonds », référencé ci-dessus.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos meilleures salutations.

Patrick VINCENT
Directeur Général Délégué

**Institut français de Recherche
pour l'Exploitation de la Mer**

Etablissement public à caractère
industriel et commercial

Siège social

155, rue Jean-Jacques Rousseau
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex
France

R.C.S. Nanterre B 330 715 368
APE 7219Z
SIRET 330 715 368 00297
TVA FR 46 330 715 368

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00
télécopie 33 (0)1 46 48 21 21
<http://www.ifremer.fr>

Observations de portée générale :

Le Comité a souligné tout au long de son rapport le risque majeur pour le LEP de diminution de sa production scientifique et de son expertise lié à un manque de visibilité de la politique de recrutement de l'Ifremer. Cette constatation se place dans un contexte d'augmentation significative de la demande sociétale et de pertes de compétences dans les domaines clés que sont la chimie, la taxinomie et la génétique des populations.

- Le Comité a souligné le manque de lisibilité quant au rôle précis du LEP vis-à-vis des attentes de la société pour éviter toute dérive et toute confusion quant aux résultats attendus (Page 5).

Cette question est au cœur de notre préoccupation actuelle et pourrait être résolue en définissant clairement notre rôle dans l'acquisition de connaissances fondamentales sur le fonctionnement des écosystèmes profonds. Notre implication dans des projets plus appliqués (e.g., demande de permis) pourrait être validée par un comité d'experts tel que le Conseil Scientifique de l'Ifremer, et/ou de façon identique à celui mis en place dans le cadre de l'expertise scientifique collective (EsCo) en appui à la décision publique sur les impacts environnementaux de l'exploitation des ressources minérales marines profondes. Cette expertise scientifique est commanditée et pilotée par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie.

Le Laboratoire Environnements Profonds » tient par ailleurs à souligner sa participation aux programmes internationaux tels que le programme « Census of Marine Life » (Chess, Comarge).

Le Comité a souhaité la formalisation des liens avec l'unité Géosciences Marines (Page 6).

Les unités GM et EEP appartiennent effectivement au même département. La collaboration avec l'unité GM est tout à fait opérationnelle dans le cadre de projets tels que « Coral Fish », « Futuna » ou le futur projet « Pamela », développé en collaboration avec Total.

Le Comité a souligné la perte d'expertise dans le domaine de la taxinomie des organismes benthiques profonds (Page 6).

Le Laboratoire tient à souligner que ce commentaire était déjà présent dans le précédent rapport d'évaluation. L'analyse issue de l'expertise collective « Biodiversité en environnement marin » (2010) présidée par G. Bœuf, Président du MNHN, souligne l'importance de ce domaine et le besoin de développer des approches novatrices pour l'aborder. Toutefois, des priorités de recherche ont été établies à la suite de cette expertise collective, priorités qui ont été validées par le Conseil Scientifique de l'Ifremer puis reprises dans le plan stratégique de l'organisme. Il a été recommandé que cette thématique importante soit abordée directement en partenariat scientifique avec des structures de recherche ayant une légitimité plus marquée pour la traiter. Par voie de conséquence, une collaboration renforcée est en cours de développement avec le MNHN.

Durant la visite, la Commission a également souligné la perte d'expertise en océanographie physique, suite au départ en retraite de A.Vangriesheim. Nous cherchons actuellement à pallier ce départ par un partenariat scientifique renforcé avec des collaborations externes.

Le Comité regrette juste que soient insérées dans le rapport les publications des nouveaux arrivants issues de travaux antérieurs à leur intégration dans l'unité, l'activité scientifique stricte de l'unité étant plus que satisfaisante (Page 7).

Le Laboratoire tient à souligner qu'en accord avec sa hiérarchie lors de son embauche, S. Arnaud-Haond a maintenu une activité scientifique de l'ordre de 30% de son temps de travail après son arrivée au LEP sur des travaux antérieurs nécessitant une valorisation scientifique à forte valeur ajoutée. Ce temps de travail étant dans le cadre du plan de charge du personnel du Laboratoire, il a été décidé de maintenir ses publications dans le rapport de l'Unité.